

N°47

L'Écho d'Aubigné

Mai > Octobre 2022 • Bulletin municipal d'information • Plus d'info sur www.aubigne.fr



La mise en beauté de
notre Mairie 1880

- 3 -

Les associations

- 7 -

Enigme à Aubigné

Classes 2

- 9 -

Rétrocession

Concours des Maisons
fleuries

Le contraste des drapeaux tricolores avec l'éclat des nouvelles pierres de tuffeau redore le blason communal.

Notre principale préoccupation durant deux années fut d'ordre sanitaire à savoir la lutte contre la diffusion du Covid. La voici maintenant partagée avec les effets de la situation consternante en Ukraine. La démocratie et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes se trouvent écrasés par le lourd armement du despote Poutine. Il se joue de la communauté internationale, de l'ONU et l'OTAN, par le chantage de la troisième guerre mondiale et de l'arme atomique russe, à deux minutes de nos capitales.

Devant le désarroi du peuple ukrainien, nombre d'organismes et d'Etats réagissent par une solidarité matérielle, l'accueil de nombreux réfugiés, voire par un certain soutien logistique militaire.

Les conséquences tragiques sont d'abord humaines en Ukraine. Mais déjà nous ressentons les effets sur la spéculation des produits (gaz, pétrole, céréales ...). Le prix des matériaux avait déjà bondi avec le contexte sanitaire. L'inflation paraît inévitable. Si les journées de télétravail, largement étendues depuis le Covid, permettent de limiter les frais de carburant, cela ne s'adapte aucunement à certaines professions. Face à ces augmentations du coût de la vie, des décisions sont attendues pour encourager notamment les travailleurs.

A l'échelle d'une commune de moins de cinq cents habitants, nous tentons d'apporter notre goutte d'eau.

Nous continuons à agir pour l'entretien de nos voies, infrastructures et bâtiments.

La façade de la mairie, élément du patrimoine historique communal, avait terni sous l'effet des années. Après un an de travaux, le voile levé et l'échafaudage retiré, la mairie montre la jeunesse de sa construction de 1880. Fièrement pavoisée dès le week-end du 8 mai, le contraste des drapeaux tricolores avec l'éclat des nouvelles pierres de tuffeau redore en quelque sorte le blason communal.

Les travaux de la rue de la Grange, suivis par ceux de la rue d'Orgères, sont maintenant d'actualité.



L'objectif est de bitumer la rue de la Grange cet automne. Une bande pavée est souhaitée. Un échange aura lieu avec les riverains.

Pour la rue d'Orgères, la société Ouest Am a été sélectionnée pour la mission de maîtrise d'œuvre. L'objectif est le réaménagement de la partie nord de cette rue dès la validation du budget 2023. Le ralentissement de la vitesse des véhicules, un chemin piétonnier, l'agencement du parking, ainsi que la réfection d'une partie du réseau d'eau pluviale sont inscrits sur la feuille de route. Concernant cette rue, une présentation du projet sera destinée notamment aux riverains.

Par ailleurs, les actions menées par la commune, entre autres par la commission jeunesse, mais aussi la journée citoyenne, la randonnée, viennent compléter les nombreuses animations des associations : comité des fêtes, club des aînés et celles du Café du Village, pour passer de bons moments et faire vivre « paisiblement » notre petit village. Il importe de se détendre et de ne pas s'isoler face à la triste actualité et en période d'accalmie du Covid. Je vous remercie de votre contribution à toutes ces animations communales.

Avec la nouvelle saison estivale, on peut faire le vœu de belles journées ensoleillées mais aussi de nuits humides. Le faible niveau des nappes phréatiques a déjà déclenché l'arrêté préfectoral de vigilance sécheresse. Il nous faut donc espérer que des pluies suffisantes arrosent les cultures, les fleurs et alimentent les réserves... Oui pour la pluie, mais de préférence la nuit !

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été !

Youri Moysan, Maire d'Aubigné

ETAT CIVIL

Baptême Civil

ROMANE BRETEL - le 14 mai

MAELYS BRETEL-SISSAKO - le 14 mai

LE CLUB AUBINOIS

JACKY DARTOIS, PRÉSIDENT



A la suite de l'assemblée générale du 08 février, un nouveau bureau a été élu conformément aux statuts. Suite à la démission de Monique Guérin, Jacky Dartois a été élu président de l'association.

Le nouveau bureau est constitué d'Alain Bretel (vice président), de Maryvonne Haffray (secrétaire), Monique Veillard (trésorière), Annette Le Brun (trésorière adjointe).

Merci tout d'abord à Monique pour les années passées comme présidente du club et bonne continuation dans ses activités.

Depuis février, les 32 adhérents du club ont donc pu reprendre leurs activités chaque mardi après-midi des semaines paires. Certains mardis sont agrémentés d'un petit bonus, comme celui des crêpes en mars.

Dix-sept adhérents se sont retrouvés le 22 mars pour une tête de veau à Meillac chez Mado et Pierrot, cuisine familiale et ambiance sympathique garanties.

Le club c'est aussi un accès à des activités qui ont besoin de plus de participants. Elles sont organisées par le secteur et demandent une inscription préalable auprès de votre bureau. Citons comme exemple les cafés numériques pour aider à utiliser les nouvelles technologies, l'apprentissage de la danse en ligne ou encore un après-midi pédalos à l'étang du Boulet. Bien sûr ces activités sont pérennes si le nombre de participants est suffisant.

Le secteur a d'ailleurs organisé son traditionnel repas à Melesse le 20 avril où quelques 200 convives étaient présents.

Le bureau vous souhaite de passer un très bon été.

Contact : Jacky Dartois 06 03 85 13 40

LE COMITÉ DES FÊTES

CHRISTOPHE SAUVÉE, PRÉSIDENT

Pour le comité des fêtes, l'année 2022 a débuté par notre assemblée générale, qui a eu lieu le 25 février. Deux membres de notre équipe ont souhaité quitter le comité cette année, et deux nouveaux membres sont venus les remplacer, alors merci à Lise et Olivier, qui arrivent pour renforcer l'équipe.

Ensuite le 5 mars, notre **soirée fruits de mer** a rassemblé 80 personnes, qui ont pu se régaler autour de crevettes roses et grises, huîtres, langoustines, pinces de crabe, bigorneaux et bulots. Une soirée très appréciée comme à son habitude.

Après quelques années d'absence, le **concours de pêche** a refait son apparition au calendrier des animations du comité des fêtes. Le 10 avril, sous un magnifique soleil, trente-cinq pêcheurs étaient présents, pour tenter d'attraper les truites lâchées la veille du concours. Chez les adultes, Mr Plihon remporte le concours avec 7 prises. Du côté des enfants, Germain Legall dépasse ses 4 autres concurrents.

Pour innover cette année, le comité des fêtes a décidé de mettre en place une **chasse aux œufs**, qui a eu lieu le dimanche 24 avril, pour les enfants d'Aubigné. Cette animation a regroupé une trentaine d'enfants sur le terrain de foot, au lotissement des pommiers. Une animation qui sera sûrement renouvelée, car les enfants ont été très enthousiastes.

Notre prochain rendez-vous sera notre **cochon grillé** qui aura lieu le dimanche 28 août. En espérant vous voir nombreux venir passer une belle journée au bord de l'étang d'Aubigné !

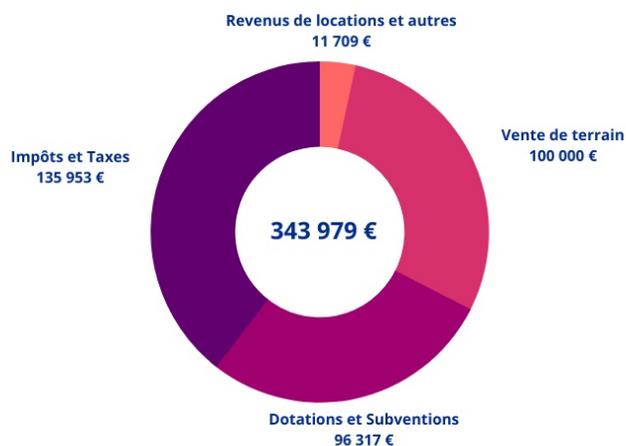


En février et mars 2022, le Conseil Municipal a notamment...

- ... autorisé Monsieur Le Maire à signer la convention de participation ALSH Familles Rurales d'Andouillé Neuville 2022 ainsi que son règlement,
- ... autorisé l'achat d'un nettoyeur haute pression avant le vote du budget 2022 prévu en mars,
- ... sollicité auprès de la communauté de communes du Val d'Ille Aubigné une subvention de 10 948,87€ au titre des fonds de concours,
- ... ajouté un membre à la commission communale fleurissement,
- ... approuvé **le compte administratif 2021 de la commune**

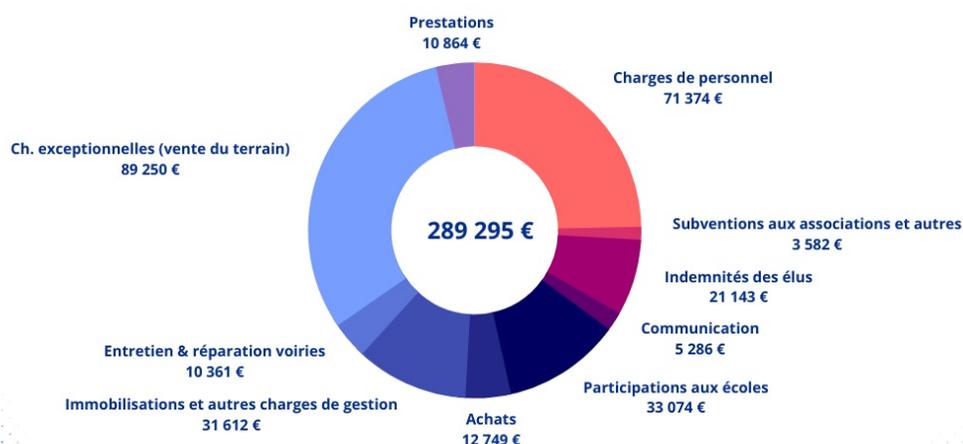
FONCTIONNEMENT 2021

Recettes



Résultat de l'exercice : + 54 684€

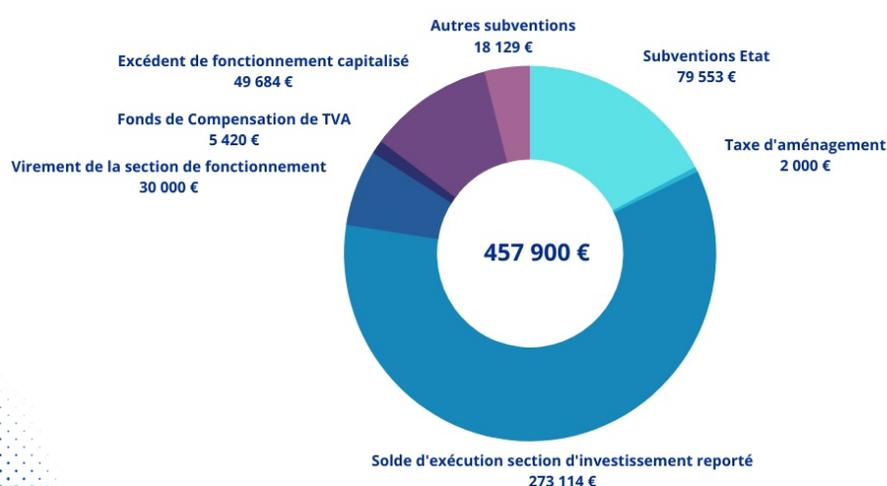
Dépenses



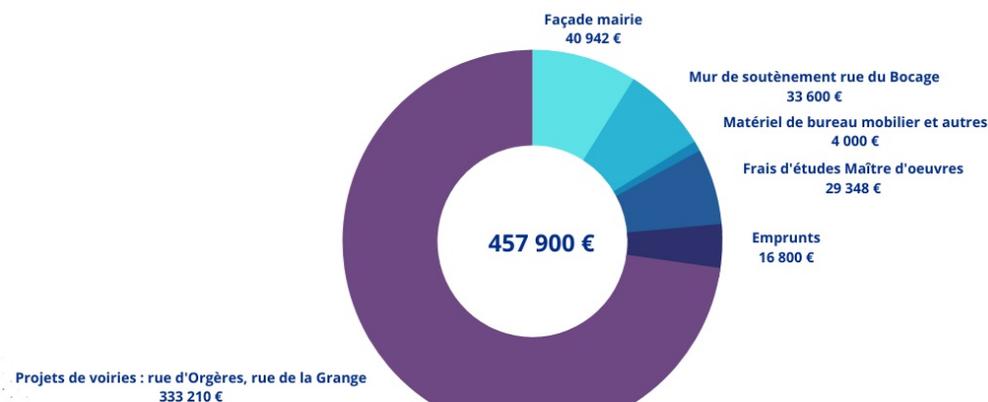
- ... participé aux frais de scolarité 2021/2022 de l'école publique d'Andouillé Neuville,
- ... maintenu les taux d'imposition 2021 pour 2022 soit 30,95% (11,05 % commune et 19,90 % département) pour la taxe foncière (bâti) et 34,08 % pour le non bâti,
- ... accordé une participation financière de 200 € à l'association d'élèves de l'école Notre Dame de Bon Secours de Saint Aubin d'Aubigné pour le financement du séjour "classe de neige",
- ... décidé de se positionner en faveur de la convention territoriale globale (CTG) de la CAF,
- ... accepté le devis de l'entreprise Ouest' Am pour les phases étude préliminaire et étude de maîtrise, de la rue d'Orgères,
- ... approuvé **le budget primitif 2022 de la commune**

INVESTISSEMENT 2022

Recettes



Dépenses



... approuvé le **compte administratif 2021 de l'assainissement**

ASSAINISSEMENT - Réalisé 2021

Fonctionnement

Recettes	20 360 €
Dépenses	15 815 €
Résultat	4 545 €
Report	17 580 €
TOTAL	22 125 €

Investissement

Recettes	13 414 €
Dépenses	4 346 €
Résultat	9 068 €
Report	12 070 €
TOTAL	21 138 €

... approuvé le **budget primitif 2022 de l'assainissement**

ASSAINISSEMENT - Budget 2022

Fonctionnement

Recettes / Dépenses
41 500€

Investissement

Recettes / Dépenses
53 600 €

L'intégralité des comptes-rendus des séances est disponible pour consultation en mairie ou sur www.aubigne.fr

ENIGME À AUBIGNÉ - 15 MAI 2022

RETOUR SUR L'ANIMATION JEUNESSE



La commission jeunesse tient à remercier chaleureusement les quinze familles qui sont venues découvrir et participer activement à cette nouvelle animation, qui s'est tenue le dimanche 15 mai.

Ainsi, chaque équipe a effectué avec succès les 6 épreuves permettant de réunir les indices et d'ouvrir le coffre des trésors.

L'ambiance y était conviviale et chaleureuse... tout ce que nous espérions en préparant cet événement.

Nous remercions une nouvelle fois l'ensemble de nos partenaires pour leurs lots.

Votre présence et vos témoignages nous encouragent à développer encore davantage l'animation de la commune.

A bientôt lors d'un nouvel événement !



CLASSES 2

SAMEDI 1ER OCTOBRE 2022

FÊTE DES CLASSES 2

SAMEDI 1^{er}
OCTOBRE

Suite à la réunion d'information proposée par la municipalité le 21 février dernier, une nouvelle équipe s'est formée pour organiser la traditionnelle fête des classes cette année.



Vous êtes né-e une année se terminant par un 2 ? Vous habitez ou avez habité Aubigné ? Pour perpétuer la tradition de la « fête des conscrits » et célébrer ensemble ce passage de dizaine, vous êtes invité-e à participer à une journée de rencontres et retrouvailles conviviales et amicales le samedi 1^{er} octobre 2022.

Courant juin, des membres de l'équipe organisatrice viendront à la rencontre des conscrites et conscrits d'Aubigné pour leur remettre le bulletin d'inscription.

Inscriptions et renseignements :

Lesclassesaubigne@gmail.com

Amandine : 06 28 40 45 94

Aurélié : 06 79 27 68 49

Au programme :

- 11h : dépôt de gerbe devant le monument aux morts
- 11h30 : photo souvenir et vin d'honneur
- 12h45 : repas à la salle des fêtes
- après-midi et soirée conviviales avec jeux, musique, buvette, galettes-saucisses/crêpes (soirée dansante ouverte à toutes et tous)



RÉSULTATS DES ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES

10 ET 24 AVRIL 2022

1er Tour - dimanche 10 avril 2022

Nombre d'électeurs inscrits : 326 - Nombre de votants : 293
 Abstentions : 33 - Bulletins blancs : 8 - Bulletin nul : 1 - Suffrages exprimés : 284

CANDIDATS	Nb de voix	%
Nathalie ARTHAUD	1	0.3 %
Fabien ROUSSEL	3	0.9 %
Emmanuel MACRON	82	25.1 %
Jean LASSALLE	16	4.9 %
Marine LE PEN	58	17.7 %
Eric ZEMMOUR	5	1.5 %

CANDIDATS	Nb de voix	%
Jean Luc MELENCHON	75	23 %
Anne HIDALGO	13	3.9 %
Yannick JADOT	17	5.2 %
Valérie PECRESSE	9	2.7 %
Philippe POUTOU	0	0 %
Nicolas DUPONT AIGNAN	5	1.5 %

2ème Tour - dimanche 24 avril 2022

Nombre d'électeurs inscrits : 326 - Nombre de votants : 288
 Abstentions : 38 - Bulletins blancs : 34 - Bulletins nuls : 3 - Suffrages exprimés : 251

CANDIDATS	Nb de voix	%
Emmanuel MACRON	161	64.1 %
Marine LE PEN	90	35.9 %

Lors des deux scrutins des 10 et 24 avril, la commune d'Aubigné a eu la deuxième meilleure participation citoyenne au niveau départemental. Le taux de participation s'élève à 89,88 % au premier tour et 88,34 % au second tour. **Source Ouest France**

La commune d'Aubigné félicite les Aubinois, Aubinoises pour leur civisme.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

12 ET 19 JUIN 2022

Quand ?

- 1er tour : 12 juin 2022
- 2ème tour : 19 juin 2022

Qui peut voter ?

Les français inscrits sur la liste électorale de la commune.
 Si vous êtes absent le jour du scrutin, il est possible de voter par procuration.
 Démarches en ligne : maprocuration.gouv.fr / en gendarmerie

Où ?

Le bureau de vote est situé dans la salle de classe (susceptible d'être transféré à la salle des fêtes en fonction des instructions préfectorales). Il sera ouvert de 8h à 18h.

La présentation de la carte électorale est conseillée afin de faciliter les identités sur la liste d'émargement.

A quoi servent les élections législatives ?

Il s'agit d'élire 577 députés qui siègent à l'Assemblée nationale, pour 5 années (sauf en cas de dissolution de l'assemblée nationale).

INSTITUTIONS FRANÇAISES

Quel est le rôle de l'Assemblée nationale ?

577 députés siègent au Palais Bourbon

TRAVAIL LÉGISLATIF

- > Examen des projets de loi
- > Dépôt de propositions de loi
- > Dépôt d'amendements
- > Vote de la loi
- > En cas de désaccord avec le Sénat, l'Assemblée nationale a le dernier mot

CONTRÔLE DE L'ACTION DU GOUVERNEMENT

- Questions au gouvernement <
- Motion de censure <
- Commissions d'enquête <

ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

- > Contrôle de l'application des lois
- > Travaux de la Mission d'évaluation et de contrôle (MEC)

Direction de l'information légale et administrative
 vie-publique.fr | 2019

IMPASSE DU CLOS D'AUBIGNÉ

RÉTROCESSION

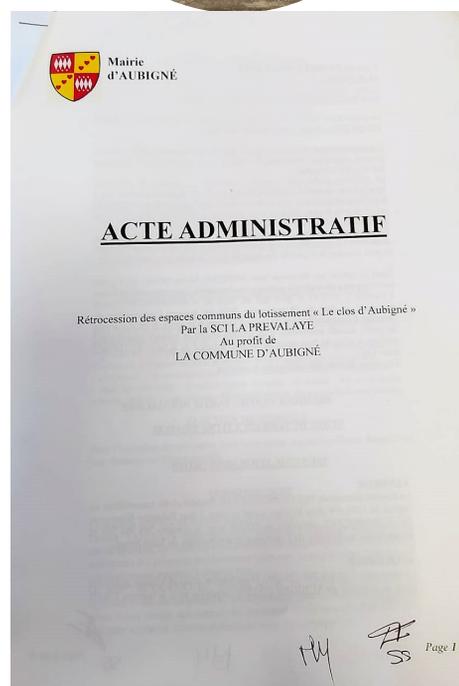
L'impasse du Clos d'Aubigné fait maintenant partie du domaine communal.

Le 21 mars dernier, par acte administratif signé et authentifié en mairie d'Aubigné, la SCI La Prévalaye a cédé à la commune, à titre gratuit, cette voie constituée de trois parcelles.

Cette impasse donnant sur la rue André Michel tire son nom de celui de la parcelle d'origine : " Le Clos d'Aubigné ".

Ce clos était amputé d'un lot déjà construit avant son acquisition le 2 mai 2000 par Monsieur Fagnou représentant la SCI. Seule une partie des parcelles est alors rapidement vendue, d'où sortiront cinq maisons et un passage rudimentaire. Il fallut attendre ensuite plus de dix années pour voir un nouveau permis d'aménager " Le Clos d'Aubigné II " autorisé en 2016 pour la réalisation des trois derniers lots, aussitôt vendus.

Ce permis définissait les conditions précises d'aménagement de cette impasse de soixante mètres, avec notamment une zone de retournement, un raccordement de deux candélabres au réseau d'éclairage communal et une voie enrobée avec quelques places de stationnement. Les trois dernières maisons construites et les travaux de l'aménageur enfin réalisés, la commune pouvait accepter la rétrocession des voies, c'est-à-dire le transfert de propriété ainsi que la charge de l'entretien et sa responsabilité. Chose faite, en ce début de printemps.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2022

PASSAGE DU JURY

Fleurir sa maison ou son jardin, c'est égayer son quotidien et aussi aider les abeilles ! Elles sont indispensables dans nos vies. En effet, elles contribuent à la pollinisation de 80 % des espèces de plantes à fleurs et des plantes cultivées. Il est donc important de planter davantage de fleurs dans nos jardins.

Et si chaque maison Aubinoise plantait des fleurs pour les abeilles ?

Sauges, dahlias, jacinthes, marguerites, fraisiers... A vos marques, prêts, plantez !

La commune récompensera ensuite les maisons et jardins fleuris avec un bel aménagement, de l'originalité et des touches personnelles, de la qualité et de l'harmonie, de la diversité dans les végétaux et de l'entretien.

Le déroulement du concours reste inchangé avec un passage du jury, composé de trois personnes extérieures à la commune, courant juin à juillet 2022 dans nos rues. Le jury appréciera vos jardins depuis la rue.

La remise des lots se fera lors de la cérémonie des vœux du Maire en janvier 2023.

Le concours est sans inscription.

Le règlement complet est consultable en mairie.



SMICTOM VALCOBREIZH

FERMETURE DÉCHÈTERIE ST AUBIN D'AUBIGNÉ

A Saint-Aubin d'Aubigné, une nouvelle déchèterie et un centre de transfert seront livrés à l'automne 2023.

A partir du mois de mai 2022 et jusqu'à l'automne 2023, le SMICTOM VALCOBREIZH engage la construction d'un pôle technique sur son site de Saint-Aubin d'Aubigné. La déchèterie sera fermée pendant toute la durée des travaux.

Le SMICTOM VALCOBREIZH projette la construction d'un pôle technique sur l'actuel site de la déchèterie de Saint-Aubin d'Aubigné (au lieu-dit Bois de Chinsève). Ce nouvel équipement sera constitué de :

- un centre de transfert pour le SMPRB (Syndicat Mixte des Pays de Rance et de la Baie),
- un garage et des locaux sociaux,
- une déchèterie nouvelle génération, à l'image de celles déjà rénovées à Liffré, Combourg et Tinténiac,

avec plus de filières de valorisation et de recyclage.

La déchèterie de Saint-Aubin d'Aubigné est fermée depuis le 2 mai 2022.

Les travaux ont démarré en mai et s'achèveront à l'automne 2023 (sous réserve des aléas de chantier). La déchèterie de Saint-Aubin d'Aubigné a fermé ses portes aux usagers le samedi 30 avril 2022 au soir. Elle est entièrement fermée au public durant toute la durée des travaux. Les usagers doivent se rendre dans l'une des autres déchèteries proches du SMICTOM (Liffré, Melesse ou Montreuil-sur-Ille).

Les horaires de la déchèterie de Montreuil-sur-Ille sont élargis afin de minimiser pour les usagers l'impact de la fermeture de la déchèterie de Saint-Aubin d'Aubigné, celles de Liffré et Melesse s'adapteront. Retrouvez les horaires actuels et à venir ci-dessous.

DÉCHÈTERIES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ [LE BOIS DE CHINSÈVE]	14h-18h	Fermée	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h
	FERMÉE POUR TRAVAUX A COMPTER DU 2 MAI 2022					
MONTREUIL-SUR-ILLE [RUE DE LA MARCHANDIÈRE]	Fermée	Fermée	14h-18h	Fermée	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h
	14h-18h*	Fermée*	9h-12h* 14h-18h*	9h-12h* 14h-18h*	9h-12h* 14h-18h*	9h-12h* 14h-18h*
MELESSE [RUE DES GUIMONDIÈRES]	14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	Fermée	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h
LIFFRÉ [RUE FRANÇOIS ARAGO]	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	Fermée	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h

* Horaires applicables à partir du 2 mai 2022

Du 1^{er} avril au 31 octobre, les déchèteries passent en horaires d'été (fermeture à 18h au lieu de 17h).
Déchèteries fermées le dimanche et les jours fériés.

RÉDUISEZ FACILEMENT VOS DÉCHETS :

DES COMPOSTEURS À PRIX SUBVENTIONNÉS
POUR LES HABITANTS DU TERRITOIRE

DES MODÈLES À PARTIR DE 25 €
(réservation obligatoire sur le site internet) :

150 L
400 L
600 L
Lombricomposteur

COMPOSTER, C'EST FACILE !

PETITS PRIX !

Prêts à vous lancer dans le compostage ? Réservez votre composteur dès maintenant sur notre site internet !
www.valcobreizh.fr

COMPOSTER SANS JARDIN C'EST POSSIBLE :

DES LOMBRICOMPOSTEURS À PRIX SUBVENTIONNÉS
POUR LES HABITANTS DU TERRITOIRE

PETITS PRIX !

Les petits + du lombricompostage :

- Sans odeur
- Facile d'entretien
- Peu encombrant
- Simple à utiliser

Prêts à vous lancer dans le lombricompostage ? Réservez votre lombricomposteur dès maintenant auprès du service prévention :
prevention@valcobreizh.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'ILLE AUBIGNÉ

LANCEMENT APPEL À PROJET CITOYENS MOBILITÉS

La Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné lance un appel à projets citoyens pour soutenir et encourager les initiatives citoyennes en faveur de la mobilité durable.

Vous avez un projet en faveur des mobilités : récupération et réparation de vélos, pédibus, vélobus, spectacles sur la mobilité active, ateliers de sensibilisation... déposez votre projet avant le 27 juin 2022. Tout groupe de citoyens ou association peut y répondre.

Pour participer, complétez la fiche projet AAP citoyens « mobilités » accompagnée du règlement signé (documents disponibles sur le site internet du Val d'Ille Aubigné ou par mail à mobilites@valdille-aubigne.fr).

Les projets retenus bénéficieront d'une aide financière de la Communauté de communes de 500 € à 1 000 € et pourront obtenir, selon les besoins, d'un accompagnement technique pour la réalisation de leur projet.

Les informations sur le fonctionnement de l'appel à projets, les critères de sélection des projets et les modalités de versement de l'aide sont disponibles dans le règlement AAP citoyens « mobilités ».

Plus d'informations : www.valdille-aubigne.fr / mobilites@valdille-aubigne.fr, tél : 02 99 69 86 86.



FGDON

NIDS DE FRELONS ASIATIQUES



Depuis 2015, la Communauté de communes prend en charge financièrement la destruction des nids de frelons asiatiques, au titre de la préservation de la biodiversité. En effet, cette espèce invasive, prédatrice entre autres des abeilles, est à l'origine de la disparition de nombreuses ruches.

Si vous observez un nid, la procédure est la même que les années précédentes : prévenez la FGDON35 au 09 75 53 57 91 - secretariat@fgdon35.fr

La FGDON35 se chargera de faire intervenir l'entreprise compétente sur le territoire.

La prise en charge financière ne se fera qu'en cas de respect strict de cette procédure et seulement pour les nids de frelons asiatiques.

Pour plus de renseignements :

Thomas PELERIN
02 99 69 86 03
thomas.pelerin@valdille-aubigne.fr

JUIN

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Dimanche 12 juin
Salle des fêtes, 8h-18H

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Dimanche 19 juin
Salle des fêtes, 8h-18H

AOÛT

RANDONNÉE MUNICIPALE

Dimanche 28 août, 8h45
Etang d'Aubigné

Cochon Grillé

Dimanche 28 août, 13h
Organisé par le comité des fêtes
Etang d'Aubigné

SEPTEMBRE

BRADERIE- VIDE GRENIER

Dimanche 18 septembre, 7h30-18h
Organisée par le comité des fêtes

OCTOBRE

Fête des classes "2"

Samedi 1^{er} octobre
Salle des fêtes

Repas des Aînés

Dimanche 23 octobre, 12h30
Organisé par le CCAS
Salle des fêtes

Halloween

Lundi 31 octobre
Organisé par le comité des fêtes
Salle des fêtes

Secrétaire de Mairie: Karine Monnier

02.99.55.26.49

mairie.aubigne@wanadoo.fr

www.aubigne.fr

Facebook: Mairie d'Aubigné35

Panneau Pocket: > smartphone: télécharger l'application

> ordinateur: app.panneaupocket.com